

DANS CE NUMÉRO :

Élections au Conseil d'administration 2

Bientôt la retraite? 2

Échange poste-à-poste—Verdun 3

Entrée progressive de cinq jours maintenue au préscolaire 3

Congé de maternité 3

Suspension du directeur général

Plusieurs de nos membres nous questionnent pour connaître les raisons qui ont motivé les commissaires à décider de confirmer, le 28 avril dernier, la décision de suspendre avec solde le directeur général de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs (CSVDC). Au moment d'écrire ces lignes, nous n'avons que les informations que nous pouvons lire comme tout le monde dans les médias.

Je ne peux m'empêcher de penser à l'ensemble des personnes qui ont subi le même sort (suspension), avec ou sans solde, ces dernières années. Un membre du Conseil d'administration du SEHY notamment qui, un an plus tard, attend toujours qu'un grief soit entendu sur le sujet. D'autres membres du SEHY ont subi le même sort. Des directions d'écoles aussi, entre autres, la direction de l'école

Joseph-Hermas-Leclerc qui a été suspendue pour enquête administrative. L'annonce en avait été faite en assemblée générale du personnel de l'école par le directeur général ainsi que par le directeur général adjoint (maintenant directeur général par intérim). On avait promis au personnel de l'école de lui faire un suivi de l'affaire. Malgré cela, c'est par des voies autres que celle de la Commission scolaire que le personnel de l'école a appris que sa direction suspendue était revenue au travail, mais qu'elle était affectée dans une école primaire d'une ville voisine.

La lecture de la page 3 de La Voix de l'Est du 30 avril 2015 me porte à croire que les commissaires de la CSVDC ont compris qu'ils devaient impérativement faire la lumière notamment sur deux éléments importants

dans l'organisation de la CSVDC, soit les finances et les ressources humaines. En effet, par la voix de son président, M. Paul Sarrazin, il est annoncé que les commissaires mettront sur pied, le 5 mai prochain, un comité des finances et un comité des ressources humaines. Nous sommes effectivement d'avis que ce sont là deux incontournables pour lesquels les commissaires doivent impérativement obtenir l'ensemble des informations pour avoir un portrait juste de la situation actuelle de l'organisation. Je leur souhaite la meilleure des chances et bonne lecture!

Éric Bédard, président



Élections au Conseil d'administration

Conformément à l'article 32 de nos Règlements, c'est en mai 2015 que se tiendra l'assemblée générale ordinaire au cours de laquelle certains postes du Conseil d'administration seront en élection.

Voici les postes en élection :

- Présidence 2015-2017, occupée par Éric Bédard;
- 2^e vice-présidence 2015-2017, occupée par Marc-André Lalonde;
- Secrétaire 2015-2017, occupée par Sandy Léonard;

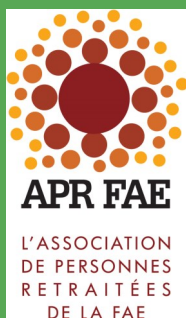
- Représentant des enseignants du préscolaire et du primaire 2015-2017, occupé par Martin Laboissonnière;
- Représentant des enseignants jeunes et précaires 2015-2017, occupé par Sophie Veilleux.

L'Annexe 3, qui est le formulaire de mise en nomination, est disponible au bureau du SEHY ou sur notre site Web (www.sehy.qc.ca). **Les candidatures doivent être reçues au plus tard le 8 mai 2015 au bureau**

du SEHY. Les mandats sont d'une durée de deux ans. Les personnes qui souhaitent poser leur candidature lors de la période de mises en nomination peuvent se prévaloir de la tribune de *L'ÉCLAIR* pour faire connaître leurs intentions. Vous pourrez acheminer vos textes au bureau du Syndicat, soit par courriel ou par la poste à l'attention de la présidence du comité d'élection.

Merci.

Les membres du comité d'élection



Bientôt la retraite?

Pour les personnes qui ont décidé de prendre leur retraite, ou qui prévoient la prendre dans un avenir prochain, l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE) a préparé un portfolio afin de vous fournir toute l'information sur l'APRFAE et par la même occasion, les préalables à la prise de la retraite.

Association qui regroupe des personnes retraitées, l'APRFAE est un affilié de la FAE qui est reconnue par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA).

Des exemplaires de ce portfolio sont disponibles dans tous les syndicats affiliés à la FAE.

On peut donc se le procurer directement en s'adressant à son syndicat local ou le recevoir en version électronique en s'adressant à l'APRFAE à l'adresse suivante : retraites@aprfae.ca.

L'APRFAE, UNE ASSOCIATION QUI NOUS UNIT!

Échange poste-à-poste—Verdun

Bonjour!

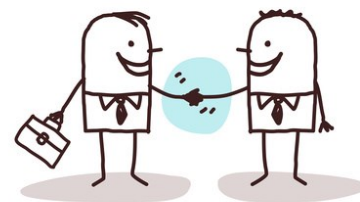
Je suis une enseignante de maternelle à la commission scolaire Marguerite Bourgeoys qui aimerait faire un échange poste-à-poste avec un prof de la CSVDC primaire ou préscolaire!

Cela devient de plus en plus pénible de voyager.

Je travaille à Verdun à l'école Notre Dame de la Garde. C'est un beau milieu avec une excellente direction d'école!

L'école est tout près de l'autoroute 10 et de tous les services (transport, magasins, hôpital).

L'environnement est très agréable



(piste cyclable sur le bord du fleuve...)

Voici mes coordonnées :

Diane Rousselle

Courriel :

dianesecret@hotmail.com

Entrée progressive de cinq jours maintenue au préscolaire

Une enseignante du préscolaire nous a contactés afin de nous alerter qu'au préscolaire, sa direction souhaitait mettre un terme à l'entrée progressive qui se faisait depuis de nombreuses années sur cinq jours. La direction a décidé, de façon unilatérale, que l'entrée progressive se ferait, dorénavant, sur trois jours.

Après quelques échanges avec l'enseignante, nous avons fait les démarches nécessaires auprès de

la CSVDC afin de l'informer que sa façon de faire ne respectait en rien ce qui est prévu dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). De plus, nous avons pu outiller les enseignantes du préscolaire afin qu'elles puissent arriver à leurs fins.

N'eût été cette enseignante qui a tiré la sonnette d'alarme et du travail que nous avons fait dans ce dossier, la situation ne se serait pas corrigée et les enseignants

auraient dû accepter ce recul. Dans les écoles, n'oubliez jamais que vous êtes nos yeux et nos oreilles. Vous avez un doute? N'hésitez surtout pas à nous questionner. En agissant ainsi, vous rendrez aussi service à l'ensemble de vos collègues qui vivent les mêmes problématiques que vous.

Martin Laboissonnière, représentant des enseignantes et des enseignants du préscolaire et du primaire

Congé de maternité

Dominic Campeau, conseiller syndical du SEHY, a créé le diaporama « [Congé de maternité](#) ». Afin d'avoir accès aux différents liens, vous devrez mettre le diaporama en mode « lecture ». Nous espérons que ce nouvel ou-

til, simple à utiliser et fort convivial, saura satisfaire les futures mamans.

N'hésitez pas à le diffuser et à en faire promotion!

Martin Laboissonnière, représentant des enseignantes et des enseignants du préscolaire et du primaire

Pour nous joindre

Présidence

Éric Bédard : ericbedard@sehy.qc.ca

Représentant des enseignants du préscolaire et du primaire : martinlaboissonniere@sehy.qc.ca

Relations du travail

Dominic Campeau : dominiccampeau@sehy.qc.ca

Emilie Lacasse : emilielacasse@sehy.qc.ca

Le Secrétariat : de 8 h 30 à 12 h - 13 h à 16 h 30



Téléphone: 450-375-3521

Sans frais: 1-877-293-3521

Télécopieur: 450-375-0407

Site Web du SEHY :

www.sehy.qc.ca

Courriel : info@sehy.qc.ca

Dates à retenir

Conseil fédératif :

- 27, 28 et 29 mai 2015 à Gatineau;
- 17, 18 et 19 juin 2015 à Laval.

Assemblée générale :

- 26 mai 2015.

Vous pouvez nous faire parvenir vos questions et vos commentaires à info@sehy.qc.ca.



Soyez à l'affût de toutes les nouveautés sur le site du SEHY!

*Correction et mise en page par
Marie-Ève Picard*